Meylan, Ville Parc ?

Réunion de Lancement

26 octobre 2022

ville de meylan

Commission Extra Municipale

Une initiative de la Commission Extra Municipale

- ✓ Un périmètre d'action étendu : *Urbanisme, Mobilité, Environnement et Vivre ensemble*
- ✓ 3 collèges : *Politique (6 titulaires), Associatif (10 titulaires), Citoyen (10 titulaires)*
- ✓ Donne un avis et fait des propositions sur les dossiers dont elle est saisie par la Mairie
- ✓ La CEM peut aussi s'auto-saisir de sujets pour lesquels elle souhaite faire des propositions

- ✓ Fonctionne par Groupes de travail sur chacun des sujets traités
- ✓ A la mission d'inclure plus largement les habitants dans ses travaux

Le groupe de travail Ville-Parc

- Antoine Jammes
- Clément Denimal
- Dominique Pernot
- François Béraud
- François Coudurier
- Jean-Yves Courcoux
- Loïc Dalban Morenas
- Marzia Minazio
- Patrick Poupin
- Philippe Bodiglio

Ordre du jour

Le constat : Meylan, une Ville-Parc en danger !

La démarche : participative et juridique

La première étape : l'enquête Buclos Grand Pré

Atelier pratique : comment remplir le questionnaire

ville de
meylan
Commission
Extra
Municipale

Meylan,

une Ville Parc en danger !

Le constat

La notion de Ville-Parc a été introduite dans le PLUi en 2020

- sur une grande partie de la commune de Meylan
- par **l'OAP Paysage et Biodiversité** qui impose **une compatibilité** des projets immobiliers avec une ambiance paysagère de type Ville-Parc
- par des taux de pleine terre et de surfaces végétalisées plus importants (zonages UC1a et UC2a)

Un progrès … MAIS insuffisant

Le constat

Insuffisant car ,

- Le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) et le Plan Local de l'Habitat (PLH) imposent un rythme de densification continu
- 110 logements/an pour le SCOT, 130 pour le PLH .
- **L'objectif quantitatif** de construction reste ainsi prépondérant et prioritaire sur **l'objectif qualitatif** de préservation du caractère « Parc » ou « Nature » de la commune.

Ce déséquilibre des normes va conduire, à un terme plus ou moins proche, à dénaturer (dé-naturer) le cadre de vie meylanais.

ILS ONT DIT

Christophe FERRARI,

Président de Grenoble Alpes Métropole

« Il faut reconstruire la ville sur la ville. La construction de logements est une priorité politique. Je considère que la densité dans les cœurs urbains est une nécessité absolue. Mais il faut également rénover l'existant. La rénovation thermique des logements privés, des copropriétés et du parc social est également une priorité. »

DL du 22 octobre 2022

ville de meylan
Commission Extra Municipale

ville de meylan
Commission Extra Municipale

Une démarche participative et juridique

La Convention Européenne du Paysage

ville de meylan
Commission Extra Municipale

En vigueur en France depuis le 1er juillet 2006

- Art.1 Définitions

« **Paysage** » désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations […]

« **Objectif de qualité paysagère** » désigne la formulation, par les autorités publiques compétentes, des aspirations des populations concernant les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie.

La Convention Européenne du Paysage

ville de meylan
Commission Extra Municipale

En vigueur en France depuis le 1er juillet 2006

- Art.5 Mesures nationales

[…]

Chaque partie s'engage à mettre en place des procédures de participation du public, des autorités locales et régionales, et des autres acteurs concernés par la conception et la réalisation des politiques du paysage […]

Le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT)

ville de meylan
Commission Extra Municipale

1. Rappel des principales orientations de référence en matière de paysage

Dans sa note de cadrage du 23 juin 2009, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Rhône-Alpes, rappelle la prise en compte du paysage au sens de la convention européenne en vigueur en France depuis le 1 juillet 2006 : elles mettent l'accent sur la dimension sociale du paysage en tant que **cadre de vie des populations, incluant les paysages quotidiens, urbains et les paysages dégradés ou à réhabiliter**. L'enjeu principal dans la prise en compte du paysage est bien la valorisation du cadre de vie. Outre la cohérence du SCoT avec les politiques nationales du paysage et la prise en compte des sites protégés institutionnellement, **la DREAL donne quatre objectifs au SCoT :**

- affirmer la singularité de la ville à la montagne ;
- renouer avec ses rivières ;
- configurer l'agglomération pour se préparer au réchauffement climatique, en redonnant une place au végétal en ville et en donnant des limites nettes à la ville ;
- reconnaître le caractère exceptionnel des pentes et balcons sur la ville et les protéger.

Le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT)

ville de meylan
Commission Extra Municipale

Meylan : site paysager emblématique pour le SCOT !

Carte des orientations paysagères

Une démarche participative

ville de meylan
Commission Extra Municipale

1. Collecter le ressenti des habitants sur leur cadre de vie

2. En déduire des indicateurs quantitatifs pour caractériser la Ville Parc telle qu'elle est vécue par ses habitants

3. Faire une recommandation aux élus pour intégrer ces indicateurs dans leur politique d'aménagement et protéger la commune d'un excès de densification

Une démarche participative

ville de meylan
Commission Extra Municipale

1 Collecter le ressenti des habitants sur leur cadre de vie

- **Questionnaire Buclos Grand Pré du 26/10 au 30/11**
- Questionnaires autres quartiers en mars/avril 2023

C'est la démarche requise par
la Convention Européenne du Paysage !!

Une démarche participative

ville de meylan
Commission Extra Municipale

1 Collecter le ressenti des habitants sur leur cadre de vie

2 En déduire des indicateurs quantitatifs pour caractériser la Ville Parc telle qu'elle est vécue par ses habitants

- Analyse des lieux suivant différents critères :
  - Arbres (âge, hauteur, espacement)
  - Cheminements piétonniers et cyclables (distance de la voirie)
  - Bâtiments (hauteur, à une distance de ..)
  - Vues longues ou courtes
  - Îlot de fraîcheur / îlot de chaleur
- Lien avec le ressenti des habitants

Une démarche participative

ville de meylan
Commission Extra Municipale

1. Collecter le ressenti des habitants sur leur cadre de vie

2. En déduire des indicateurs quantitatifs pour caractériser la Ville Parc telle qu'elle est vécue par ses habitants

3. Faire une recommandation aux élus pour intégrer ces indicateurs dans leur politique d'aménagement et protéger la commune d'un excès de densification

Du 26 octobre au 30 novembre

ville de meylan
Commission Extra Municipale

L'enquête sur le quartier

Buclos Grand Pré

Ce formulaire a pour but de recueillir la perception des habitants sur leur cadre de vie, et la façon dont ils vivent le paysage de leur quotidien.

En utilisant ce livret, vous parcourez à votre guise le chemin avec ses 12 arrêts

Vous pouvez faire cette route seul ou à plusieurs

A chaque arrêt vous donnez votre perception selon 4 critères

Vous les reportez sur le livret, ou via le formulaire en ligne.

QR code

questionnaire

en ligne

Du 26/10 au 30/11, vous remplissez le formulaire soit en ligne, soit en version papier

Pour transmettre votre livret en version papier, déposez le à l'accueil de la Mairie, à l'attention de « Coordination CEM – J.MOURO »

Du 1 décembre au 1 février, la CEM analyse les retours et en fait une synthèse.

Elle transmet ces éléments aux élus et services de la commune.

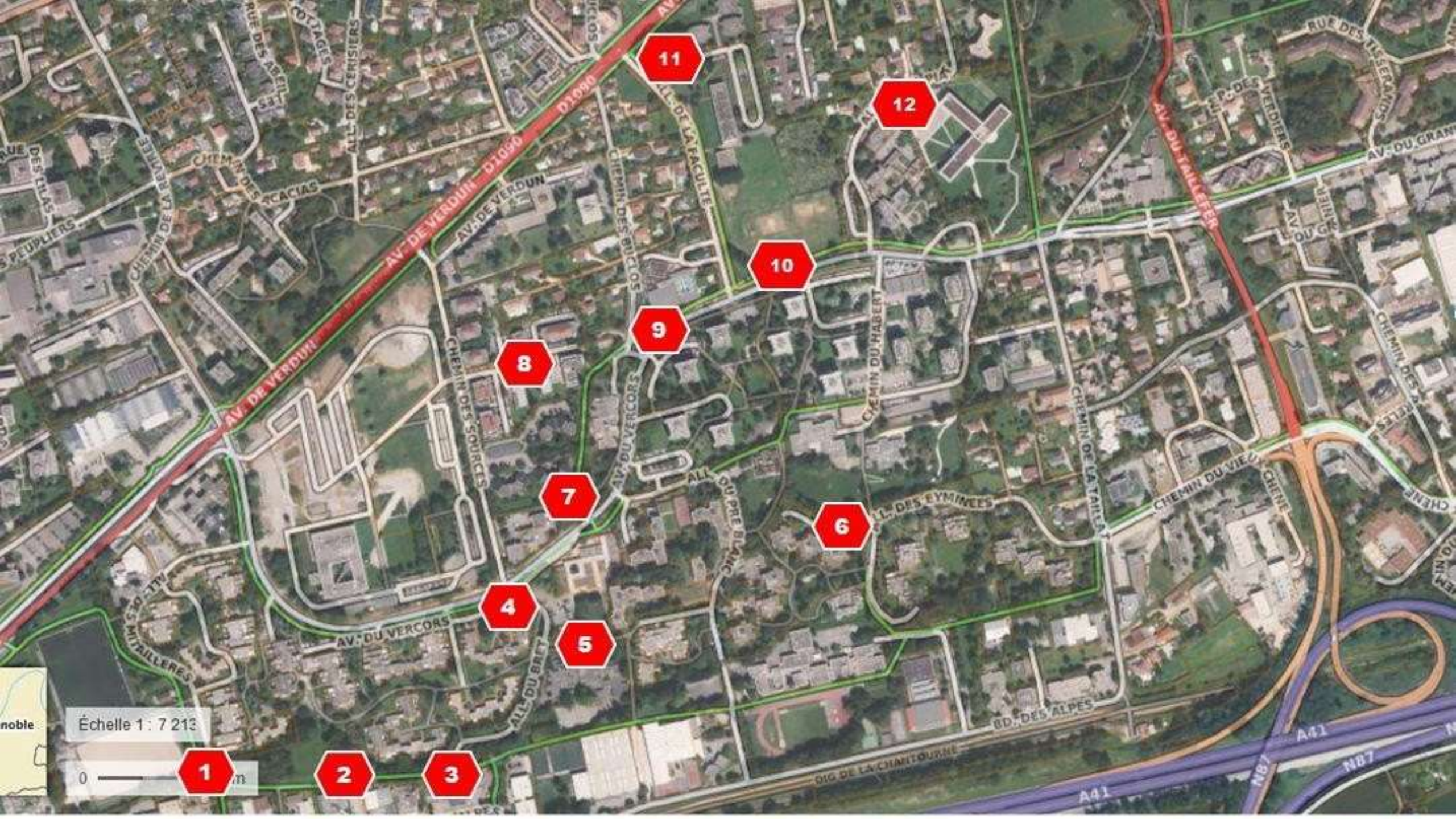

11
12
10
9
8
7
6
4
5
1
2
3
AV. DE VERDUN
D1090
AV. DU TAILLEFER
CHEMIN DES ACACIAS
CHEMIN DES BUCLOS
CHEMIN DES SOURCES
CHEMIN DU HABERT
CHEMIN DE LA TAILLAT
CHEMIN DU VIEUX CHENE
AV. DU VERCORS
ALL. DU BRET
ALL. DES EYMINEES
BD. DES ALPES
DIG. DE LA CHANTOURNE
A41
N87
Échelle 1 : 7 213
0

Les points d'observation du paysage sur le quartier

1. Allée des Mitaillères (sud) et piste cyclable (sud)
2. Prairie sud copropriété des Buclos et piste cyclable (sud)
3. Angle allée du Brêt (sud) et piste cyclable (sud)
4. Arrêt de bus C1 Le Brêt
5. Entre Union de Quartier et ancienne école des Buclos
6. Allée des Eyminées
7. Piste piéton-cycle au niveau de la crèche des Buclos
8. Parking des Sources
9. Avenue du Vercors - Piscine des Buclos
10. Avenue du Vercors - Fac de Pharma sud
11. Allée de la Faculté - Pharma Nord
12. Allée de la Piat - Roche

Pour chaque lieu, évaluez votre ressenti de 1 (très mauvais) à 6 (excellent) sur les 4 critères suivants

1er critère : LA VUE

1. Je trouve cet endroit laid, j'y passe le moins souvent possible, je ne m'y sens pas bien
2. Je trouve cet endroit sans intérêt, j'y passe sans prêter attention
3. Je trouve cet endroit très commun, mais pas désagréable
4. J'aime assez cet endroit, j'essaie d'y passer de temps en temps, je regarde autour de moi
5. J'aime beaucoup cet endroit, mon œil est attiré par plusieurs images esthétiques et agréables
6. Je trouve cet endroit exceptionnel, c'est un lieu où j'aime bien rester, je m'y ressource régulièrement.

2ème critère : L'ENVIRONNEMENT SONORE ET OLFACTIF

1. Le bruit presque permanent est insupportable et/ou je suis souvent agressé par des odeurs insupportables
2. C'est souvent pénible pour moi de supporter des niveaux sonores excessifs, je supporte mal certaines odeurs
3. Ce n'est pas fréquent mais parfois je suis gêné par les bruits environnants ou par des odeurs désagréables
4. Je ne suis pas vraiment gêné par le bruit ou par des odeurs désagréables
5. Je trouve l'endroit plutôt silencieux, j'entends de temps en temps des chants d'oiseaux, des rires d'enfants et des conversations sans que ce soit gênant. A certaines saisons et heures, je perçois des odeurs agréables.
6. Je trouve l'endroit exceptionnellement silencieux, j'entends très souvent des chants d'oiseaux. A certaines saisons et heures, je perçois des parfums de fleurs et de végétation très agréables.

Pour chaque lieu, évaluez votre ressenti de 1 (très mauvais) à 6 (excellent) sur 4 critères suivants

3ème critère : OMBRE/ENSOLEILLEMENT - CHALEUR/ FRAICHEUR

1. C’est très pénible de supporter les températures à certaines périodes de l'année
2. Les températures sont souvent excessives, l'ombre quasi inexistante
3. Les températures sont parfois excessives, mais c’est supportable
4. Cet endroit comportant quelques zones d'ombre, les températures sont rarement excessives, c’est assez confortable
5. Je trouve l'endroit tempéré, avec de nombreuses zones ombragées et c’est confortable
6. Je trouve les températures de cet endroit extrêmement agréables, c’est très plaisant

4ème critère : BIEN-ETRE et VIVRE ENSEMBLE

1. Je ne me sens mal à l’aise dans cet endroit, je n'aime pas même y passer, seul(e) ou même accompagné(e).
2. Je suis assez mal à l’aise dans cet endroit, je ne m'y attarde pas et n'aime pas y passer du temps.
3. Cet endroit m’est assez indifférent, je peux y passer mais ne tiens pas à y rester.
4. Je me sens plutôt bien dans cet endroit, il est plutôt convivial et je pourrais y passer du temps à l’occasion, seul(e) ou accompagné(e)
5. Je me sens bien dans cet endroit, j’aime y venir, rencontrer des gens et y rester.
6. Je me sens parfaitement bien dans cet endroit, je m'y ressource, seul(e) ou accompagné(e).

Lieu par lieu, parcourez le quartier !

Lieu 1

Allée des Mitaillères (sud) et piste cyclable (sud)

Angle sud-ouest de la copropriété des Buclos

Lieu 1 : Allée des Mitaillères (sud) et piste cyclable (sud)

Critère	Très mauvais			⟷		Très bon
1 - Vue	1	2	3	4	5	6
2 - Environnement	1	2	3	4	5	6
3 - Ombre/ensoleillement ; Chaleur/Fraicheur	1	2	3	4	5	6
4 - Bien être et vivre ensemble	1	2	3	4	5	6

Commentaires, observations (ce que vous souhaiteriez préserver, mettre en valeur, améliorer, faire disparaître …)

Vous connaître

Pour justifier de la légitimité de la démarche devant la commune et d'autres administrations, nous avons besoin de recueillir quelques informations personnelles, notamment votre lieu d'habitation (ou de travail).

Bien entendu ces informations resteront strictement confidentielles et seront conservées par la CEM le temps nécessaire au dépouillement des questionnaires.

Les résultats de l'enquête seront consultables sur le site de la Mairie

Nom et prénom	
Quartier ou adresse	
Adresse électronique	
Intéressé pour être informé de la suite de ce travail	• Oui • Non

Merci à tous

Nous comptons sur vous
pour en parlez autour de vous !

Plus il y aura de participants,
plus l'étude sera pertinente et légitime !

Contact : philippe.bodiglio@gmail.com